

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES) RÉGIME SIMPLIFIÉ



	AVIS D'ACOMPTE					
	Jours et heures de réception DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 12H FT 13H30 A 16H FT SUR RDV	100 100 00 Cd				
	Adresse du service TEL. SIE : 05 53 69 19 73 TEL. IFU : 05 53 69 19 73	reniguera				
	où cet avis d'acompte		į			
	doit être déposé 16 AVEIL AVEIL AVEIL D'AGEN RUE RENE BONNAT					
<	47921 AGEN CEDEY 0		-			
	l'application d'une majoration de 10 % du montant de l'acompte (art. 1784, al. 2 du CGI) 9037011384 00		4			
	Identification du destinataire M DECACES CEDARD		9			
	Adresse de l'établissement DESAGES GERARD (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) 5 RUE DES MERLES	1	٦			
	59229 TETEGHEM					
	PUSOCQ 47230 BARBASTE					
		,				
		38108				
	Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.		_			
-	SIE Numéro de dossier Clé CDI Code Service Régime		_			
-	470 01 00 3 20148 50 50 651 ST La charte du cont					
	F R 0 6 4 5 1 8 2 7 3 5 6 0 0 0 2 8 Numero de IVA intrecomputative Computative	n fiscale et le contribuable 🦙 ité, de respect et d'équité 🦠 🦠	2			
	Disponible sur www.ii	mpots.gouv.fr	/			
L	et auprès de votre servi	ce des impôts.				
			_			
		× .				
		;				
Ë						
	ACOMPTE DU <u>AVRIL 2010</u> EXIGIBLE LE 16/04/2010					
	MONTANT A PAYER EN EUROS: 32,00					
	Dorense de l'aviernent		_			
		À PAYER				
D	Vous n'avez pas d'acompte de TVA à payer pendant l'exercice en cours lorsque le montant de la TVA due pour l'exercice précédent, avant déduction de la TVA relative aux immobilisations (ligne 57 de la déclaration CA12/CA12E),		Ì			
	est inférieur à 1 000 €. Dans ce cas, renvoyez l'avis complété de la mention « Dispense de paiement ».	32,00	7			
D	ONT TAXES ASSIMILÉES		1			
		/	-			
	DÉTAILS DES TAXES ASSIMILÉESCODE		İ			
			1			
			-			
••••						
			1			
••••						
V.						
		Statement of American Control of Statement o				
	NEMENT, DATE, SIGNATURE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION					
	te: 0810412010 Signature					
	Signature : Somme : Date :	Cana da La Cara				
-	case à cocher	Dais de réception				
	iement par virement bancaire : Nº d'opération L L L L L L L L L L L L L L L L L L L					
N.	iement par imputation*: ioindre l'impriné n°3516 disponible sur www.impots.gouv.fr • Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré ;					
ou	apprès de votre service des impôts) 3 Votre payez par trieque : Utilisez un cheque parre ; l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.					
Si	/ous êtes en droit-de moduler le montant attendu, remplissez la déclaration de suppossion en de la companie en del companie en de la companie en de la companie en de la companie en de la companie en del companie en de la compani					
	en droit-de moduler le montant attendu, remplissez la déclaration de suspension ou de modulation figurant au dos.					

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

	DÉCLARATION DE SUSPENSION OU DE MODULATION D'ACOMPTE DE TVA											
1	. TVA finalement due supérieure d'au moins 10 % à celle qui a servi de base aux acomptes											
	e demande l'augmentation de cet acompte à la somme de											
	Crédit ou excédent de versement dégagé sur la précédente déclaration n° CA 12/CA 12 E											
Le	e crédit dégagé sur la précédente CA12/CA12 E s'élève à											
Je	demande la diminution de cet acompte à la somme de											
	i le crédit imputable excède le montant de l'acompte, indiquer « z		e proc	hain acompte)								
3. TVA due au titre de l'année ou de l'exercice acquittée en totalité Je demande : La diminution de cet acompte à la somme de La suspension du ou des acomptes restant à courir 4. TVA réelle inférieure d'au moins 10 % à l'acompte appelé												
								Je	demande la diminution de cet acompte à la somme de			
								Détailler obligatoirement ce montant, qui doit être identique à celui indiqué ligne 21 dans le tableau ci-dessous.				
0	01 DECOMPTE DE LA TVA A PAYER AU TITRE DES MOIS DE											
	OPÉRATIONS IMPOSABILES											
2.00	réalisées en France métropolitaine	Base hors taxe		Taxe due								
0	2 Taux normal 19,6 %		1									
-												
0:												
	réalisées dans les DOM											
04	Taux normal 8,5 %											
05	Taux réduit 2,1 %											
	à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)											
06	Anciens taux			,								
07	Opérations imposables à un taux particulier											
08	TVA antérieurement déduite à reverser											
09 I. Total TVA brute												
	DEDUCTIONS											
10	Biens constituant des immobilisations			A STATE OF THE STA								
11	Autres biens et services											
12												
13 II. Total TVA déductible												
(n Y)	RECAPITULATION	1. Crédit de TVA		2. TVA nette due								
14	A. TVA nette due Total II – Total II			Α								
15	B. Crédit de TVA Total II - Total I	В										
16	C. Remboursement de TVA sur investissements (indiquer le montant du remboursement qui est sollicité dans les											
	conditions habituelles sur le formulaire n° 3519)	С										
17	D. Crédit de TVA disponible (B - C) (l'acompte de TVA à payer est égal à zéro)	D										
18	E. Montant du crédit ou de l'excédent de TVA, figurant sur	D	nd ophilode									
.	la précédente déclaration CA 12/CA 12 E, à déduire du		Hite Highest									
10	montant A de la TVA		5900-2	E								
19	F. Montant total de la TVA à payer à la place de l'acompte de TVA (A – E ou zéro en cas de crédit)	F 0		F								
20	G. Acompte de taxes assimilées ⁽¹⁾ s'il y a lieu	G		G								
21	Montant total à payer (F + G)											
1) Si	Si vous modifiez le montant de l'acompte relatif à ces taxes, détaillez votre calcul dans le cadre « Détail des taxes assimilées » au dos ou sur papier libre.											